

<https://www.snetap-fsu.fr/Enseignement-de-la-vie-affective-relationnelle-et-sexuelle-ne-rien-ceder-aux.htm>
!



Enseignement de la vie affective, relationnelle et sexuelle : ne rien céder aux réactionnaires et à l'extrême droite

Date de mise en ligne : mercredi 4 décembre 2024

- Les Dossiers - Vie fédérale -

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH90/fsu-ban-sign-societe-plus-juste-rouge-6-141e8.jpg>

Depuis quelques mois des associations et des collectifs de parents se revendiquant plus ou moins ouvertement de l'extrême droite (Parents Vigilants, Parents en colère, syndicat la Famille, SOS Éducation, etc.) mènent campagne contre le projet de programme d'enseignement de la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS) : tracts mensongers distribués aux parents d'élèves, menaces contre les personnels, rassemblements devant des rectorats. Elles remettent en cause ouvertement l'obligation de la mise en œuvre de cette éducation à l'école, l'intérêt de celle-ci et le programme en cours de publication sur la base de mensonges et d'une vision rétrograde de l'École et de la famille. Depuis, ces critiques réactionnaires ont trouvé un écho médiatique, par le relais des médias de Vincent Bolloré, mais aussi politique, notamment par les déclarations d'Alexandre Portier, ministre délégué à la Réussite scolaire et à l'Enseignement professionnel. Ce dernier a repris les fake news des milieux conservateurs, relayant la supposée existence d'une « théorie du genre » pour décrédibiliser l'ambition du programme d'EVARS. L'enseignement catholique privé a aussi émis de grandes réserves, demandant que le texte soit « profondément remanié », remettant en question la légitimité de l'Éducation nationale de dispenser un enseignement de la vie affective, relationnelle et sexuelle.

La [FSU](#) dénonce une diabolisation artificielle et des propos mensongers qui viennent affaiblir la légitimité de ce programme. Or, ce dernier est indispensable : il y a urgence à ce que l'éducation à la vie sexuelle et affective soit effective dans les écoles, collèges et lycées, tout comme les trois séances par an d'éducation à la sexualité. Il y a un double enjeu d'éducation et de prévention. C'est le socle incontournable de la lutte contre les inégalités filles/garçons, à travers par exemple la déconstruction des stéréotypes de genre. C'est aussi un levier de la prévention contre les violences sexistes sexuelles ou les violences intrafamiliales grâce à une meilleure connaissance de leur corps et de leur intimité par les enfants dès le plus jeune âge. La CIIVISE le rappelait l'an dernier : nous avons en moyenne trois enfants par classe victimes d'inceste. Enfin, le procès de Mazan le rappelle chaque jour, la notion de consentement doit être enseignée et bien mieux comprise et appréhendée par les jeunes. Le programme d'EVARS apprend aux élèves à mieux se connaître et à connaître, respecter les autres, quels qu'ils soient. Il rejoint donc complètement une des ambitions fondamentales de l'École publique.

Après quelques heures de flottement, la ministre de l'Éducation nationale Anne Genetet a affirmé l'importance de ce programme et sa volonté d'aboutir rapidement à un programme permettant d'atteindre les objectifs de l'EVARS. La FSU sera extrêmement attentive à la version du programme qui sera présentée en Conseil supérieur de l'Éducation : elle n'acceptera aucun recul qui marquerait un renoncement aux ambitions protectrices et émancipatrices de l'EVARS. Ce projet doit rapidement aboutir à un programme ambitieux à la hauteur des enjeux sanitaires, sociaux et émancipateurs et le ministère doit par ses actes et textes d'accompagnement du programme permettre sa mise en œuvre, soutenir et protéger sans ambiguïté les personnels. Sur ce sujet, comme sur d'autres, l'École ne doit jamais reculer face aux réactionnaires et à l'extrême droite.

Bagnolet, le 3 décembre 2024